



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4060254

N/REF : 12/02/2024 11H58 C:002640 I:13014
V/REF : D87769
V/Email reçu le Lundi 12/02/2024 a 11H58

SELON DEVIS N° 3070026

V/REF.IMM. ALH-524

IMMEUBLE : LE GARIBALDI
23/27/29/33/37, RUE GARIBALDI
69800 ST PRIEST

ALLIADE HABITAT
Service sinistre
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

Dardilly, le 01 Juillet 2024

Référence Marché: Lot n°41-Elect.Ter.Ouest/Est

LOCALISATION : ALLEES N 37 - LOCAUX POUBELLES - CONTACTER SI BESOIN LES GARDIENS:
MR KAILU - TEL.06 33018034
MR BOST - TEL.06 66498030
RESPONSABLE SECTEUR - MME HOAREAU - TEL.06 60937972

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 3070026 du 31/07/2023 d un montant de
Donneur d'ordre : Mme D. HAKIMI-ROUSSI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux d'électricité des communs

INTERVENTIONS DU 14 AU 18/06/2024 SUITE A VOTRE ACCORD SUR LE DEVIS
3070026 FAISANT SUITE A UN INCENDIE SURVENU DANS LE LOCAL VO AYANT
ENTRAINE DES DOMMAGES SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DU LOCAL.
TRAVAUX POUR LA REMISE EN ÉTAT DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES, SOIT :

INSTALLATION COURANT FORT :
RÉFECTION DE L'ENSEMBLE TABLEAU ÉLECTRIQUE AVEC INSTALLATION D'UN
COFFRET MÉTALLIQUE IK10 IP65 ÉTANCHE (OBLIGATOIRE VU LA PROXIMITÉ DU
ROBINET D'EAU), LE REMPLACEMENT DE L'ENSEMBLE DE CES COMPOSANTS ET LE
RECÂBLAGE COMPLET DE L'ENSEMBLE DES LIGNES.
LA REPRISE DE LA LIGNE ECLAIRAGE AVEC REMPLACEMENT LUMINAIRES FONDUS
PAR LA POSE DE LUMINAIRES AVEC DETECTEUR DE PRESENCE INTÉGRÉ.

TRAVAUX CONCERNANT AUSSI LA REPRISE DES INSTALLATIONS CONTROLE D'ACCES,
AVEC REPRISE DE L'ENSEMBLE DES LIGNES ET REMPLACEMENT DE L'ENSEMBLE
CENTRALE DE GESTION DE PORTE, BOUTONS D'ACCES ET LE REMPLACEMENT
DU BANDEAU DE VENTOUSE AVEC VENTOUSES 2*300KG.

SUITE A LA DEMANDE DU GARDIEN ET AU TRAVAUX DU SERRURIER REPRISE ET
RE INSTALLATION DU BANDEAU VENTOUSE DU LOCAL DE L'ALLÉE 33 SUITE
REFECTION DE LA PORTE DU LOCAL PAR LE SERRURIER.

OBSERVATIONS :



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4060254

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	I/Remplacement tableau électrique	1377,44	1377,44
1,00	II/ Refection Eclairage et controle inst	458,25	458,25
1,00	III/ reprise controle d'accès	1684,83	1684,83
1,00	Deplacement	34,22	34,22
TOTAL H.T.			3554,74
T.V.A. a 10,00%			355,47
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>3910,21</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

1202-1158

SERVICE SINISTRES
173 Avenue Jean Jaurès

69007 LYON

Emetteur : MME Douha HAKIMI

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

Prestation Parties Communes

Travaux : HP 524-INC 230457-DEVIS:3070026-ALLEE 37 - VO, à réaliser entre le 5/02/2024 et le 11/03/2024

Votre contact : Mi KAILU (0633018034)

Pour accès : vr gardien n° ci-dessus ou Mme HOAREAU 06 60 93 79 72

ST PRIEST GARIBALDI (ALH 524)
23/25/27/29/33/37/39 RUE GARI- BALDI
69800 ST PRIEST

	H.T. (€)	Quantité	Montant HT(€)	Taux TVA
ELF - .Electricite	3554,74	1,00	3554,74	10,00 %
Accord suivant votre devis 3070026 pour : Réfection de l'installation endommagée suite incendie dans local VO de l'allée 37. ALH / 524 ST PRIEST GARIBALDI - 23/25/27/29/33/37/39 RUE GARI- 69800 ST PRIEST				

Virement CE
30 jours réception fact. (*)
(*) Sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT (10,00)	3554,74 €
Total TVA 10,00 %	355,47 €
Total HT	3554,74 €
Total TTC	3910,21 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07



Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail.

Il s'engage également à :

- ☞ Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- ☞ Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- ☞ Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- ☞ Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- ☞ Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- ☞ Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- ☞ Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- ☞ Respecter les interdictions de fumer
- ☞ Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- ☞ Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR

Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés.

En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer i Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut, l'ordonnateur de la commande.